



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sort de la boxeuse iranienne Sadaf Khadem

Question écrite n° 20047

Texte de la question

Mme Sylvie Charrière alerte Mme la ministre des sports sur le sort de la boxeuse iranienne Sadaf Khadem. Samedi 13 avril 2019, Sadaf Khadem est devenue la première boxeuse iranienne à participer à un combat officiel qu'elle a remporté sur le territoire français. Quelques jours plus tard, la jeune femme et son entraîneur n'ont pas pu rentrer dans leur pays. Ayant été avertis qu'un mandat d'arrêt avait été émis à leur rencontre en Iran, ils ont préféré ne pas prendre le risque de rentrer. Elle est ainsi accusée d'avoir bafoué les règles de son pays en combattant sans voile, les bras et les jambes nus tout en étant entraînée par un homme, son entraîneur étant soupçonné de complicité. Mme la ministre était intervenue auprès de son homologue iranien en faveur de ce combat symbolique. Aujourd'hui, elle souhaiterait savoir où en est la position de l'État sur ce point afin de trouver une issue à la situation.

Texte de la réponse

La France a accordé un visa de 3 semaines à Madame Sadaf Khadem afin qu'elle puisse participer à une compétition sportive sur notre territoire. Celle-ci s'est déroulée sans incident particulier, dans le respect des lois françaises et de nos règles sportives. Selon les informations obtenues auprès du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, l'ambassade de France à Téhéran n'est pas en mesure de confirmer qu'un mandat d'arrêt a été émis contre Mme Khadem en Iran, ce qui ne préjuge pas de l'inexistence d'un tel mandat. La situation de Madame Khadem est suivie avec attention par les autorités françaises.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Charrière](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20047

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mai 2019](#), page 4931

Réponse publiée au JO le : [15 octobre 2019](#), page 9173